



Le calvaire des enfants de la mine...



Le travail d'enfants dans les houillères anglaises.

Au sein de l'Université de Liège (ULG), le [Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques](#) (CHST) fondé en 1982 et présidé par le professeur Robert Halleux organise régulièrement des conférences à l'attention de ses membres, mais aussi des enseignants, des chercheurs et de tout public intéressé par le thème choisi.

En janvier dernier, dans le cadre de son séminaire d'Histoire des Techniques et de l'Environnement, le Centre avait invité le Français Vincent-Pierre Comiti qui a présenté une conférence intitulée « **Maladies des mines, une histoire sociale de la santé** ».

Docteur en Sciences et en Médecine, l'orateur est un spécialiste de l'histoire sanitaire et sociale. Auteur de plusieurs livres, notamment dans la collection « Que Sais-je », et de nombreuses publications, il fut notamment responsable du département d'Histoire de la médecine et du laboratoire d'anthropologie physique au Collège de France.

Vincent-Pierre Comiti a axé son exposé sur un rapport publié en 1843 dans les Annales d'hygiène publique en France et intitulé « Du travail des enfants dans les mines et houillères de Grande-Bretagne et de la Belgique ».

Ce texte fut rédigé par un certain Ed. Ducpétiaux, inspecteur général « des prisons et des établissements de bienfaisance de la Belgique » de son état. Pour ce faire, celui-ci se nourrit d'abord des travaux réalisés trois ans plus tôt en Grande-Bretagne dans le cadre d'une commission instituée par le gouvernement. À ceux-ci, il ajouta des recherches personnelles sur la situation en Belgique en cette première moitié du 19^e siècle. On y apprend notamment que, dans la région de Liège, les enfants de 12 à 15 ans constituaient « à peu près le cinquième de la population ouvrière vouée au travail des mines ».



Au niveau des constatations, le rapport est sévère et laisse peu de place au doute en ce qui concerne la situation des plus jeunes travailleurs. Ainsi, un des commissaires anglais fait état de sa rencontre avec un gamin travaillant à l'ouverture et la fermeture des trappes d'aérage dans l'obscurité la plus totale : « Je n'oublierai jamais l'impression que j'éprouvai à la vue de la première créature infortunée que je rencontrai, employée de cette manière ; c'était un petit garçon âgé de 8 ans environ ; il me regarda avec une expression d'hébètement et d'idiotisme qui me glaça le cœur. C'était une sorte de spectre rampant. Lorsque j'approchai pour lui adresser la parole, il se blottit dans un coin, tremblant de tous ses membres, craignant sans doute que je le maltraitasse, et ni promesses ni menaces ne purent l'engager à quitter la retraite où vraisemblablement il se croyait en sécurité. »

Ça, c'est pour l'ambiance. Sur le plan physique, les choses ne sont pas plus enthousiasmantes et le rapport note entre autres que, chez les plus jeunes, «...la santé (...) reçoit de funestes atteintes d'un travail excessif, qui dépasse trop souvent leurs forces, et arrête le développement normal du corps humain. Il s'ensuit des maladies, des infirmités précoces qui abrègent la période pendant laquelle l'homme est ordinairement apte au travail, et le condamnent à une mort prématurée ».



Un groupe d'enfants photographiés aux Houillères unies du Bassin de Charleroi à Gilly en 1883. Les « beaux costumes » ne doivent pas faire illusion... (Collection Acacia)

En Belgique, la situation des enfants dans la mine ne suscite guère d'intérêt et l'inspecteur Dupétioux déplore l'absence d'initiative comparable à la commission mise en place en Grande-Bretagne. Ceci ne l'empêche pas de stigmatiser les conséquences de l'utilisation d'une main-d'œuvre trop jeune, notamment dans le district du Couchant de Mons qu'il décrit



comme un véritable enfer et où « la mortalité des enfants est plus considérable que partout ailleurs, surtout aux approches de la puberté ».

Il faut dire que, si l'on en croit le rapporteur, la plupart des jeunes houilleurs sont chlorotiques (entendez anémiques par manque de sel) et leurs forces ne résistent pas aux tâches qu'on leur impose. « La position courbée dans laquelle ils sont obligés de rester presque continuellement les rend difformes et le plus souvent impropres au service militaire. En outre, l'excessive humidité qui règne dans certaines fosses expose les mineurs à des affections rhumatismales très compliquées ». Et comme si cela ne suffisait pas, l'auteur ajoute : «... adonnés dès leur tendre enfance aux liqueurs fortes, ils puisent dans cet abus de nouveaux germes d'abâtardissement. On voit les surveillants eux-mêmes encourager parfois ce vice, et faire des distributions de liqueur aux ouvriers pour les stimuler lorsqu'on les emploie à des travaux plus fatigants que de coutume ».

Revenant sur le rapport des commissaires britanniques, l'invité du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques fait remarquer que, curieusement, les conclusions de ces derniers ne vont pas – ou très peu – dans le sens que l'on pourrait attendre après leurs terribles constats.

En gros, les commissaires se contentent de noter que lorsque la mine de houille est convenablement aérée et sèche, et que les tailles et galeries sont d'une hauteur suffisante, « non seulement elle n'a rien de malsain, mais encore, sa température étant modérée et uniforme, elle peut être considérée comme un atelier plus salubre et même moins incommode que ceux où s'exécutent un grand nombre de travaux à la surface du sol ».

En définitive, pourquoi se plaindre ?, d'autant que le travail qui consiste – pour les enfants – à pousser les wagons chargés de houille « loin d'être malsain en lui-même est, au contraire, un exercice salutaire qui, tout en développant les muscles des bras, des épaules, de la poitrine, du dos et des jambes, (...) est favorable aux autres organes ».

Après de telles conclusions, on en arriverait à envier le sort de ces petits !! Oublié le taux de mortalité, gommées les maladies, effacées la fatigue extrême et les souffrances quotidiennes ; tout va pour le mieux dans les « bonnes » mines. Quant aux autres, circulez, y'a rien à voir...



Le travail des femmes et des enfants dans les houillères anglaises.



Poursuivant son exposé, Vincent-Pierre Comiti a alors expliqué que nombre d'études, de rapports et autres textes du 19^e siècle rejettent la responsabilité principale de tous les maux du mineur sur l'individu lui-même, son manque de tempérance, sa mauvaise hygiène et même son... manque d'exercice !

« Du sport, des bons vêtements et des aliments réparateurs : autant de souhaits évidemment irréalisables pour les mineurs », a conclu l'orateur qui a ajouté dans un rire : « Et pourquoi pas leur suggérer de prendre aussi des leçons de cheval ? »

Francis Groff

Le travail des enfants et des femmes dans les mines fait l'objet d'un chapitre consacré également aux maladies et aux accidents dans le livre « Au cœur du charbon » publié par l'auteur de cet article (Editions Acacia) et que l'on peut se procurer dans les librairies ou via le site www.editionsacacia.be/aucoeurducharbon